

ANNEXE 2
Dossier de candidature et liste des pièces justificatives
Investissements dans la cadre d'une démarche territoriale
(Futur PAT)



Le projet doit être présenté dans son ensemble afin de pouvoir mesurer son éligibilité et sa pertinence au regard des critères du cahier des charges de l'appel à candidatures.

Merci de bien vouloir compléter chacune des rubriques et de transmettre ce document joint à votre demande. Toute rubrique non renseignée rendra caduque la demande.

NOTE : des pièces annexes éventuelles (10 pages maximum), laissées à l'appréciation du candidat pour étayer sa demande (études – opportunité, faisabilité, viabilité économique -, plans, devis, lettres de partenariats, communications...)

1- Intitulé du projet

2- Présentation du demandeur de la subvention

- Qui est le demandeur de la subvention ?

- Le porteur s'engageant dans le cadre d'une démarche territoriale (futur PAT)
- Un porteur de projet engagé dans le cadre d'une démarche territoriale (futur PAT)

- Identification du demandeur dans le cadre duquel l'(les) investissement(s) est(sont) réalisé(s) :

Si le demandeur n'est pas le porteur de la démarche territoriale :

- Nom du porteur s'engageant dans le cadre d'une démarche territoriale :
- Validation de la demande de subvention par le porteur engagé dans le cadre d'une démarche territoriale => **pièce justificative = annexe 5**

- Identification du demandeur de la subvention :

- Nom :
- SIRET :
- Statut juridique (entreprise, collectivité, association ...)
- Adresse :
- Téléphone :
- Courriel :
- Nom/prénom et coordonnées du représentant légal :

- Identification du responsable légal de la structure demandant la subvention :

- Nom/ prénom :
- Fonction :
- Téléphone :
- Courriel :

- **Identification du responsable du projet (si différent du représentant légal) :**

- Nom/ prénom :
- Téléphone :
- Courriel :

3- Caractéristiques du projet

- **Le territoire du projet :**

Globalement, le projet se déroule sur un territoire :

- Caractérisation :
 - Commune
 - Établissement public de coopération intercommunal (EPCI)
 - Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)
 - Parc Naturel Régional (PNR)
 - Département

- Surface géographique totale (en km²) :
- Nombre d'habitants :

- **La(es) thématique(s) principale(s) du projet :** (plusieurs cases peuvent être cochées)

- Soutien à la production et transformation de produits durables et de qualité,
- Soutien à la distribution, commercialisation de produits durables et de qualité,
- Atteinte des objectifs de la loi EGalim pour la restauration collective,
- Justice sociale dont lutte contre la précarité alimentaire,
- Environnement dont la lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaires
- Education alimentaire
- Santé
- Mise en valeur du patrimoine alimentaire
- Autre(s) (à préciser) :

4- Présentation détaillée du projet, (maximum 5 pages, hors annexes)

- **Contexte du projet :** (enjeux territoriaux – le cas échéant, sur la base du diagnostic partagé -, historique du projet, ...)

- **Echéance envisagée pour la labellisation du PAT**

Date prévisionnelle de dépôt de la demande de la labellisation de niveau 1 :

- **Objectifs du projet (objectif général et objectifs spécifiques) :**

- **Résumé du projet** : (10 lignes max)

Points clés du projet

- **Les partenaires du projet** :

- Liste des partenaires du projet

Nom du partenaire	Statut juridique	Contributions (technique, financière, organisationnelle, etc...)	
		Acquises (préciser)	En cours (préciser)

- Lettres de soutien (engagement) des différents partenaires

Précisant le nom de la structure partenaire dans le projet ou dans une partie du projet au sein de la démarche territoriale.

- **Description opérationnelle**

- Calendrier du projet (feuille de route de la démarche territoriale)

Dates	Étapes clés
Ex : 05/2021	Edition de la fiche de poste de l'animateur

- Actions envisagées

Si le partenaire d'aide est le porteur de la démarche territoriale, indiquer toutes les actions de tous les partenaires.

Si le demandeur d'aide est un porteur de projet au sein de la démarche territoriale, indiquer uniquement les actions qui le concernent.

Action			Nombre de bénéficiaires concernés et territoire	Lieu de réalisation	Date prévisionnelle de lancement	Intervenants prévus	Budget prévisionnel de l'action
Intitulé	Objectif	Nom du porteur *					

*uniquement si la demande d'aide est réalisée par le porteur de la démarche territoriale

- Budget détaillé :

- Récapitulatif du budget (investissements par partenaire) et du plan de financement : remplir le tableau de l'**annexe 3**
- Montant global de la subvention demandée :

5 - Livrables (maximum 1/2 page)

Indiquer les livrables prévus pour le projet

6 - Modalités de suivi et d'évaluation du projet (maximum 1/2 page)

Proposer des indicateurs qualitatifs et quantitatifs de suivi et d'évaluation du projet

7- Actions de valorisation du projet (maximum 1/2 page)

Indiquer les actions de communication prévues dans le cahier des charges de l'appel à candidature (sans oublier l'apposition du logo France Relance tels qu'indiqué dans le cahier des charges)

8- Critères d'éligibilité – Plan de relance DROM

Compléter les éléments du projet répondant à chaque critère dans le tableau ci-dessous :

critères	Requis	Éléments du projet qui correspondent aux requis
Démarche territoriale	Le projet s'intègre dans une démarche territorialisée, visant à relocaliser l'agriculture et une alimentation durable et de qualité, accessible à tous	
Démarche permettant de mettre en place un PAT avant 2024	Le projet participe aux objectifs et enjeux du futur PAT	
Viabilité économique	Le projet est viable économiquement (investissement et fonctionnement)	
Engagement de communication	Le porteur s'engage à afficher à ses frais de manière visible sur chacune des réalisations financées (véhicules, magasin, locaux de stockage ou de transformation, supports de formation...), ainsi que sur tous les outils de communication (affiches, tracts, supports d'information, de publicité) dans le cadre du projet « alimentation locale et solidaire ») le logo du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et de « France Relance» pendant au moins 3 ans après l'attribution éventuelle de l'aide.	

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Voir page suivante

Liste des pièces à joindre



Pour tous

Pièces obligatoires

- Le dossier de candidature complété (annexe 2) ;
- Le budget et plan de financement prévisionnels détaillés du projet (annexe 3) ;
- La lettre d'engagement des différents partenaires précisant leur implication dans la démarche territoriale ;
- Le formulaire de déclaration des aides publiques rempli (annexe 4) ;
- **Une lettre de demande de subvention**, adressée à la DAAF de Mayotte, datée et signée par le représentant légal de l'organisme habilité à engager la structure, reprenant l'objet de la demande, l'identité du porteur et le montant de l'aide ;
- Si le demandeur n'est pas le porteur de la démarche territoriale, formulaire de validation du projet par le porteur la démarche territoriale (annexe 5) ;
- Un RIB au format IBAN ;
- Tout document justificatif (devis ou autre) relatif aux différentes dépenses prévisionnelles subventionnées ;
- Tout élément complémentaire (études, plans, visuels, plaquettes ...) de description du projet.

Pour les entreprises agricoles ou non agricoles	Pour les associations	Pour les collectivités
<p>Pièces obligatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extrait K bis de moins de 6 mois ou inscription au registre concerné ; - Attestation sur l'honneur de régularité de la situation au regard des obligations fiscale et sociale ; - Bilan et compte de résultat des deux derniers exercices comptables ; <p>Le cas échéant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attestation de déclaration des aides « de minimis » perçues lors des 3 dernières années. 	<p>Pièces obligatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Délibération approuvant l'opération et son plan de financement OU date prévue pour la délibération ; - Composition du conseil d'administration et du bureau ; - Document CERFA n°12156*05 signé ; - Copie des statuts de l'association tels que déposés à la Préfecture ; - Rapport d'activité de l'année n-1 - pour les associations d'aide alimentaire ou d'insertion, personnes morales de droit privé : copie de l'habilitation nationale ou régionale à recevoir des dons, conformément au code de l'action sociale et des familles. <p>Le cas échéant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attestation de non récupération de TVA 	<p>Pièces obligatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Délibération approuvant l'opération et son plan de financement OU date prévue pour la délibération. <p>Le cas échéant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attestation de non récupération de TVA.

Annexe 3 : Budget et plan de financement prévisionnels

Annexe 4 : Déclaration d'aides publiques (« de minimis »)

Annexe 5 : Validation du projet par le porteur de la démarche territoriale (futur PAT)

Annexe 2 - Dossier de candidature Plan de Relance « Investissements dans le cadre d'une démarche territoriale (PAT) »